

2SPB ENERGIES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10.000 Euros

Siège social : 120 rue de Sully
80000 AMIENS

942.179.300 R.C.S. AMIENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

(...)

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, en application et conformément à l'article L 225-248 du Code de Commerce, et après avoir examiné la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuvés dans la première décision et faisant apparaître que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

<u>La société H2 GROUPE</u> Associé Unique	
--	--